



AVIS DE MISE EN CANDIDATURE

Conseil d'École Boréale

Avis est donné par la présente pour recevoir une mise en candidature aux trois (3) postes à pourvoir au sein du Conseil de l'École Boréale (Ponteix). Deux de ces postes ont un mandat de deux (2) ans, et un (1) poste, en élection partielle, a un mandat d'un (1) an. Selon l'article 134.2(1) de la Loi sur l'éducation, ces postes devront être assumés par des parents d'élèves de l'école.

Les candidatures seront reçues **jusqu'à 16 h 00, le mercredi 30 septembre 2026** par courriel à election@cefsk.ca et/ou au siège social du Conseil des écoles fransaskoises (201-1440 9^{ème} Avenue Nord), pendant les heures d'ouverture du bureau **à compter du mardi 15 septembre 2026**.

Pour plus d'information ou pour obtenir un formulaire, veuillez communiquer avec Catherine Liffra au (306) 719 7482 ou Yvonne Muhabwampundu au (306) 719 7461 ou au 1 (877) 273-6661.

Dans l'éventualité d'une élection, le scrutin se déroulera le mercredi 28 octobre 2026 de 10 h 00 à 20 h 00.

Fait à Regina, le 10 août 2026.
Roch Gallien, Directeur adjoint de scrutin

Critères pour une mise en candidature

Pour un poste de parent au sein du conseil d'école

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Résider en Saskatchewan depuis au moins six mois ;
- Recevoir l'appui par écrit (signature) de trois parents d'élèves de la prématernelle à la 12^e année de l'école fransaskoise ;
- Être le parent d'une ou d'un élève de la prématernelle à la 12^e année inscrit.e à l'École Boréale.